



CoroNaVirus. Economie : près de 75 millions d'euros débloqués par la région



Le conseil régional a débloqué rapidement des fonds pour les entreprises.

Vice-président en charge des finances et des ressources, puis, depuis peu, président du groupe Les Républicains et apparentés au conseil régional, le Vertavien Laurent Dejoie revient sur comment la collectivité a réagi à la crise sanitaire. A la fois dans son fonctionnement et dans son aide aux entreprises.

Pays de la Loire. « **En quatre jours, 1 000 de nos collaborateurs se sont mis en télétravail. Et le 19 mars, nous étions les premiers en France à voter, par voie dématérialisée, différentes mesures pour aider les acteurs économiques et certaines catégories de population pour passer la crise** » . Laurent Dejoie reste même « **stupéfait** » de la réactivité du système.

« **A l'échelle du pays, je trouve que l'Etat a mis le paquet : ça ne négote pas. Je sens un esprit plutôt solidaire et une envie collective de s'en sortir. Parce que l'idée est de rebondir au plus vite**

au moment du déconfinement. Je pense que c'est possible.

Contrairement à 2008, où la crise était plus complexe, là nous avons été mis en coma artificiel avec perfusion. Ce qui me laisse penser qu'il y a une probabilité pour que la perte ne soit pas si importante si on s'y prépare et on y met les moyens » . En faisant tourner la planche à billets ? Avec une crainte d'une forte inflation par la suite ? « **Oui, c'est la vieille expression. Mais pour l'instant, les indicateurs (les taux d'intérêt par exemple...) ne nous envoient pas de signaux inquiétants** » , estime l' élu plutôt optimiste.

Le conseil régional participe à son échelle au soutien des acteurs économiques mais aus-si du personnel soignant et des plus démunis. Au total, plus de 75 millions d'euros vont servir à accompagner les différents habitants des Pays-de-la-Loire. « **La plus grosse part va à l'économie (56 millions d'euros)** , indique Laurent Dejoie. **Plus de 44 millions vont être destinés à financer sa trésorerie. Cette aide est principalement destinée aux petites entreprises et aux commerçants qui ont dû cesser leur activité du jour au lendemain. C'est ainsi que 12 millions d'euros ont été débloqués pour leur attribuer des subventions d'urgence selon certaines**

conditions (perte de chiffre d'affaires...). Il y a aussi la possibilité de contracter des prêts à taux zéro de 10 000 à 300 000 euros, des fonds de garantie pour les PME via la BPI (banque publique d'investissement), des prêts de trésorerie pour un total de 12 millions d'euros. **15 millions ont été aussi débloqués pour des prêts à 2 % sans garantie, 10 millions vont aussi permettre de garantir les prêts bancaires avec un taux porté à 80 % au lieu de 70 % et 5 millions serviront au report des avances remboursables. Sans oublier les organisateurs d'événements (culturels, artistiques et sportifs) pour lesquels nous avons doté un fonds d'urgence de 4, 3 millions d'euros, tout en maintenant les subventions 2020 même si leur événement est annulé.** »

Des masques pour les lycéens
A cette première enveloppe, s'ajoute celle de 15 millions d'euros en tant que fonds de résilience. « **Cela représente environ 2 € par habitant. Il est en lien avec les conseils départementaux, les métropoles et les intercommunalités de la région. En résumé, il vient en appui de ce qu'ont mis en place ces collectivités pour aider les très petites entreprises qui ne sont pas forcément repérées à l'échelle**



régionale. Notamment parce qu'elles ne bénéficient pas des dispositifs d'Etat. Elles pourront ainsi doubler leur dossier et les aides » , explique l'ancien maire de Vertou.

Le conseil régional n'accompagne pas que les entreprises. Il a également lancé un plan d'urgence santé de 3 millions d'euros. « **La moitié de cette somme est destinée à l'achat de masques. On a travaillé avec une entreprise vendéenne qui les confectionne en Chine. 1,5 million de masques vont arriver. Ils seront notamment mis à disposition des élèves dans les lycées quand les cours reprendront.** » Une équipe de logisticiens a été diligentée pour accompagner ce dispositif.

Le reste de l'enveloppe est destiné à l'achat de gel et de divers matériels pour le personnel soignant.

Enfin, la région va attribuer un million d'euros aux associations qui œuvrent au plus près des populations les plus précaires et les plus fragiles dans le cadre d'un fonds d'urgence santé.

! Deux numéros verts ont été mis en place : 0 800 100 200 (pour les entreprises) et 0 800 200 402 (pour les associations). ■